



Moissy, le 7/11/16

MOISSY PFC

Compte-rendu d'audience SUD du vendredi 4 novembre 2016.

Présents : **Le Directeur, la DRH, M. Duban.**
Pour **SUD : MOIGNET, TAYA, FRANCESCHI.**

Les détails et commentaires seront développés en HMI du mois de novembre.

Nous entamons l'audience en remettant au patron les **requêtes** pour les jours fériés tombant sur des jours de repos. La DRH nous précise que les gens de la brigade du matin sont de fait **exclus du dispositif**, car ils ont un jour de repos hebdomadaire régulier (le lundi). Nous rajoutons que des collègues concernés ont été vérifier leurs compteurs de RC, et que **la journée du mardi 1er novembre (Toussaint) n'a pas été compensée**. La DRH nous répond que, normalement, ça se fait automatiquement dans Piqhto !

Nous savons déjà ce que vont en dire les collègues : **PIQHTO ou PIQUE TOUT ??** ☠

Concernant la "**Période**" de fin d'année, le dispositif habituel est reconduit, les agents présents du 1er au 24 décembre bénéficieront du Challenge de 250 euros brut. Nous avons demandé au patron une augmentation du bonus à 350 euros brut. Nous avons également demandé au patron **un 13ème mois**. Ca restera très certainement lettre morte concernant ces deux demandes... Il y aura des **départs anticipés le 24 et le 31 décembre**. Des ETC auront lieu cette semaine, pour décliner toutes les caractéristiques de la "période", nous ne nous étendrons donc pas plus sur le sujet.

Chantier Manuel TG1 : C'est en **phase de projet**, il y a eu un groupe de travail avec des membres du CHSCT, des agents & un chef d'équipe. Reste à définir la surface du chantier, son emplacement, sa courbe d'alimentation. Les colis traités seront des petits colis de 4 à 5 kg, afin de limiter la pénibilité... Nous déclarons au patron que nous voulons des embauches correspondant au nombre d'agents prévus sur ce chantier. Il nous répond : "L'embauche de FTP (force de travail permanente) n'a rien à voir avec ce chantier. Il faut bien dissocier les effectifs ET le chantier.

Nous avons besoin de **50 personnes** pour faire tourner la machine, et de **10 personnes** sur ce chantier, et si nous créons ce chantier, il y aura **50 personnes** autour de la machine et **10 personnes** sur ce chantier." **Ca va sûrement tourner avec des intérimaires, alors !?** Sinon, à moins d'être un grand magicien, nous ne voyons pas comment il va trouver ces 10 positions de travail... **En les sortant de son chapeau ?**

Le patron nous présente ensuite le **schéma directeur**, qui vous a déjà été présenté en ETC. Nous le questionnons à propos de **l'objectif 2020, avec zéro CP sur la PFC**, et lui demandons ce que les agents vont devenir : Il nous explique qu'à l'avenir, Coliposte ne veut plus externaliser de produit, qu'en 2015 on a traité **275 millions de colis**, dont **50 millions** ont été donnés à la sous-traitance, et que, de plus, le schéma directeur visait à traiter **150 millions de colis en plus**. Il y aura de **nouvelles PFC**, qui remplaceront les plus anciennes et obsolètes. Il y aura aussi une **synergie des réseaux routiers** du Colis, du Courrier, de DPD, Chronopost, et de la Presse, avec une **banalisation du vrac**, qui sera chargé dans des "**caisses mobiles**", c'est à dire une deuxième remorque accrochée au camion, comme c'est déjà le cas chez Chronopost, qu'on pourra déposer sur un site, lors d'une livraison prévue pour un 2ème site. Et suite à cette augmentation supposée du trafic, d'après le patron il y aura du boulot pour tout le monde : il y aura à l'avenir moins de manutention (**mis à part les vrac plancher, bien sûr, et le chantier manuel TG1 !**), et plus de logistique et de gestion des liaisons.

Nous lui parlons de la population de la PFC, qui est vieillissante, avec un **fort taux d'inaptes**, et il nous répond qu'il y aura une **généralisation de machines plus importante**, et qu'on pourra mettre des inaptes à travailler sur ces machines. Une informatisation du **système de gestion du Transport** est aussi envisagée sur la PFC, avec des **tableaux d'affichage électroniques**, comme dans les gares ou les aéroports.

L'an prochain, de nombreux collègues vont partir à la retraite. Chaque brigade est concernée par au moins 6 départs, ça représente grosso modo **une vingtaine de camarades** ! Nous demandons au Directeur si les départs de ces collègues seront remplacés : **Celui-ci nous répond qu'il nous donnera une réponse plus tard, car c'est actuellement en cours d'arbitrage, et devrait être décidé d'ici fin novembre.**

Nous parlons ensuite de l'affaire de l'**Accident de Travail (non reconnu comme tel)** de notre collègue **Sergine**, et alertons le Directeur sur le fait que Sergine n'a pas les moyens de payer les frais occasionnés par l'opération qu'elle doit subir. (Elle a actuellement 3 vis dans le bras gauche, dont une qui s'est déplacée et la fait souffrir, et doit absolument la faire retirer.) Le Directeur nous répond : "Nous allons nous en occuper".



Nous espérons en effet que la Direction de la PFC fera quelque chose pour Sergine, qui en a bien besoin, et comptons bien surveiller ça de près...

... Et nous enchaînons naturellement sur les récents AT de Damien & Laurent survenus en **Après-midi**. Damien est en arrêt depuis presque un mois, et Laurent n'est pas prêt de revenir travailler, car il a une **fracture du poignet**. La conclusion du patron est sans appel : **"C'est dû à un non-respect des règles de sécurité" (transgressées par la pression du sous-effectif)**. Il déclare être intervenu fortement auprès de l'encadrement concernant le **respect des règles de sécurité**. Des **AMCAT** seront tenues suite à ces accidents.

 **Le respect des consignes de sécurité est impératif !** 

Nous avons demandé des radios sur tous les extracteurs, six-faces & non-lus, et le Directeur nous a donné son accord. **Merci patron, vous êtes bien bon !**

Il y aura une **deuxième vague de promotion fin 2016**. Une vague de promotion sera également prévue pour **2017**. La DRH fera un document récapitulatif des personnes promues. En ce qui concerne **"l'avancement à l'ancienneté"**, qui se règle en commission paritaire, **nous n'avons cependant aucune garantie**, nous explique la DRH.

Concernant les **"Palettes-carton"**, nous avons déjà interpellé le patron par le biais du **CHSCT**, et il nous répond qu'il va faire mettre une temporisation pour le moment où l'agent remet les palettes. Il veut également faire afficher une note d'utilisation des palettes en période.  **ATTENTION, DANGER !** 

Le patron nous annonce aussi l'arrivée de 3000 CP neufs ! ... **Ce qui n'est pas si mal, compte tenu qu'ils veulent se débarrasser des CP dans les 2 prochaines années !**

Nous attirons l'attention du patron sur les **dangers liés à la position d'extracteur** : en effet, quand les collègues au basculeur rament pour faire avancer les colis plus vite, et parfois même sans cela, les colis se mettent en pile, et en montant à l'extracteur atteignent une hauteur dangereuse pour la sécurité de l'agent posté à l'extracteur. Nous recommandons aux agents d'être très vigilants et prudents sur cette PT, et éventuellement, **s'ils se sentent en danger, de faire jouer leur droit de retrait, afin d'éviter un nouvel accident grave !**

Nous demandons, suite aux plaintes de plusieurs collègues, que le patron essaye de négocier avec l'entreprise qui gère la **navette** desservant le trajet **ZI de Chanteloup - Gare de Moissy** pour que celle-ci passe à **19h45** le soir, à la place de 19h30, ainsi que le **samedi soir à 19h45**, car les collègues n'ont pas le temps d'aller au vestiaire se changer en fin de vacation, sinon ils ratent la navette. **Le timing actuel est bien trop serré !**